VIDAL DE LA FAMILLE

SYNTHOL gel

Fiche révisée le : 14/02/2019

Antalgique d'action locale

.Composition.Indications.Contre-indications.Attention.Grossesse et allaitement.Mode d'emploi et posologie. Conseils. Effets indésirables.Lexique

COMPOSITION

	p 100 g
Lévomenthol	520 mg
Vératrol	250 mg
Résorcinol	30 mg
Acide salicylique	100 mg
Alcool à 95°	+

INDICATIONS

C'est un gel antalgique qui contient un salicylé et des substances qui ont un effet révulsif.
Il est utilisé dans le traitement d'appoint des ecchymoses (bleus) et des contusions.

CONTRE-INDICATIONS

Ce médicament ne doit pas être utilisé dans les cas suivants :

- allergie aux salicylés ;
- enfant ayant des antécédents de convulsions ;
- en application sur une plaie, une lésion suintante ou infectée, un eczéma.

ATTENTION

Ce médicament contient un terpène (lévomenthol) qui peut, dans de très rares cas, provoquer des accidents graves chez le jeune enfant (convulsions...). Son utilisation doit être réservée à l'adulte et à l'enfant de plus de 7 ans. Ne l'appliquez pas sur une surface étendue et respectez la posologie préconisée.
Des précautions sont nécessaires en cas d'épilepsie.

GROSSESSE et ALLAITEMENT

Les substances contenues dans ce médicament sont peu absorbées par la peau. Néanmoins, ne l'utilisez pas de façon prolongée pendant la grossesse ou l'allaitement sans l'avis de votre médecin ou de votre pharmacien.

Allaitement :

Ce médicament ne doit pas être appliqué sur les seins en cas d'allaitement.

MODE D'EMPLOI ET POSOLOGIE

Étendre le gel sur la région douloureuse et faire pénétrer par un massage doux et prolongé.

Posologie usuelle:

- Adulte et enfant de plus de 7 ans : 2 ou 3 applications par jour.

CONSEILS

Pensez à vous laver les mains après l'application. En cas de contact accidentel avec les yeux, rincez abondamment.
Ce médicament peut être en accès libre (ou accès direct) dans certaines pharmacies ; dans ce cas, faites valider votre choix par votre pharmacien.

EFFETS INDÉSIRABLES POSSIBLES

Réaction allergique cutanée, imposant l'arrêt du traitement ; à ne pas confondre avec une rougeur normale au point d'application, due au médicament.
Liés à la présence de terpènes (menthol), en cas de dépassement de la posologie usuelle :

- convulsions chez l'enfant,
- agitation, confusion des idées (notamment chez la personne âgée).

La présence d'alcool peut favoriser le dessèchement et l'irritation de la peau, surtout en cas d'applications répétées.

LEXIQUE

allergie
Réaction cutanée (démangeaisons, boutons, gonflement) ou malaise général apparaissant après un contact avec une substance particulière, l'utilisation d'un médicament ou l'ingestion d'un aliment. Les principales formes d'allergie sont l'eczéma, l'urticaire, l'asthme, l'œdème de Quincke et le choc allergique (choc anaphylactique). L'allergie alimentaire peut également se traduire par des troubles digestifs.

antalgique
Médicament qui agit contre la douleur. Les antalgiques agissent soit directement sur les centres de la douleur situés dans le cerveau, soit en bloquant la transmission de la douleur au cerveau.
Synonyme : analgésique.

antécédents
Affection guérie ou toujours en évolution. L'antécédent peut être personnel ou familial. Les antécédents constituent l'histoire de la santé d'une personne.

convulsions
Contractions involontaires limitées à quelques muscles ou généralisées à tout le corps. Elles sont dues à une souffrance ou à une stimulation excessive du cerveau : fièvre, intoxication, manque d'oxygène, lésion du cerveau. Les convulsions peuvent être dues à une crise d'épilepsie ou à une fièvre élevée chez le jeune enfant.

ecchymoses
Infiltration de sang dans la peau et les muqueuses pouvant survenir spontanément ou, le plus souvent, après un traumatisme. Les ecchymoses sont communément appelées bleus.

eczéma
Maladie de la peau se manifestant par des boutons et de vives démangeaisons. L'eczéma peut être dû au contact avec une substance allergisante (eczéma de contact) ou être lié à une prédisposition génétique (eczéma atopique).

épilepsie
Maladie chronique survenant par crises, liée à une anomalie de l'activité électrique d'un groupe de cellules cérébrales. Ses manifestations, d'intensité variable, vont de la chute brutale de l'attention (absences, ou petit mal) à la perte de conscience accompagnée de mouvements musculaires anormaux (convulsions, ou grand mal). L'épilepsie partielle, comme son nom l'indique, ne concerne pas la totalité du corps : les mouvements saccadés ne touchent qu'un ou plusieurs groupes musculaires.

posologie
Quantité et répartition de la dose d'un médicament en fonction de l'âge, du poids et de l'état général du malade.

Réaction allergique
Réaction due à l'hypersensibilité de l'organisme à un médicament. Les réactions allergiques peuvent prendre des aspects très variés : urticaire, œdème de Quincke, eczéma, éruption de boutons rappelant la rougeole, etc. Le choc anaphylactique est une réaction allergique généralisée qui provoque un malaise par chute brutale de la tension artérielle.

révulsif
Substance ou technique destinée à provoquer un afflux de sang dans la peau à proximité d'un organe malade afin de le soulager (ventouses, cataplasme à la moutarde). Actuellement, ces procédés sont moins employés et le terme révulsif concerne essentiellement des médicaments d'usage local qui provoquent une dilatation des vaisseaux sanguins de la peau.

salicylé
Famille de médicaments dont le plus connu est l'acide acétylsalicylique (aspirine).

terpène
Terme général désignant des substances aromatiques d'origine végétale. Celles-ci sont traditionnellement utilisées pour leurs propriétés respiratoires (stimulante, expectorante, antiseptique) et leur pouvoir révulsif en cas d'application sur la peau. Les plus utilisées sont le camphre, le menthol, l'eucalyptol, les huiles essentielles de menthe, de térébenthine, de niaouli, de pin, d'anis, etc.
Certains terpènes, et surtout le camphre, ont été responsables de convulsions, de pauses respiratoires chez le nourrisson, en cas de surdosage. Ils peuvent également provoquer des troubles du comportement chez la personne âgée. Ces produits doivent être utilisés avec prudence aux âges extrêmes de la vie.

traitement d'appoint
Traitement qui complète l'action d'un traitement spécifique, mais ne permet généralement pas d'obtenir la guérison à lui seul.